



Ordonnance de télécom CRTC 2006-29

Ottawa, le 7 février 2006

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées immédiatement.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Téléphone Milot inc.	29	le 13 janvier 2006	le 13 février 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>